

Un grand bravo à nos coéquipiers sur le terrain ...



...Sœurs Marie-Luce, Euphrasie, Pascaline veillent avec conscience à la bonne utilisation des fonds et à l'épanouissement des 4 filleuls orphelins qu'elles hébergent.



...Balim responsable depuis 2005 de l'ensemble des actions et des travaux.



...Sœurs Geneviève et Lucienne du Centre de Développement Familial de Miary partenaire de Baobab dans la lutte contre la pauvreté et le soutien aux familles du village.

Elles nous apportent aussi leur soutien en permettant la construction du réfectoire et la création du jardin scolaire sur leurs terres.



...Laurence contribue efficacement au fonctionnement de la cantine en assurant le ravitaillement et la formation des cuisinières.

Carton plein pour les candidats au CEPE !

Beau succès pour nos écoliers au certificat d'études : 27 candidats et 27 reçus !

Sincères félicitations aux élèves et à tous les enseignants pour leur travail et leur implication tout au long de la scolarité.

La construction du réfectoire en 3 clics...

1. Travaux préparatoires et de terrassement

Comme indiqué précédemment, le local se situe à l'emplacement "de plein air" où les écoliers prenaient leurs repas. En arrière-plan, la cuisine.

La construction jouxte le terrain du futur jardin scolaire mis à disposition gracieusement par la communauté des sœurs de Ste Thérèse d'Avesnes.



2. Surélévation du sol, dressage des poteaux et des murs

Construit dans les règles de l'art, le local doit pouvoir abriter en toute sécurité les enfants et résister aux effets des cyclones. La surélévation du sol évitera la pénétration de l'eau à l'intérieur lors des fortes précipitations et des éventuelles inondations de l'été austral.



3. Local fonctionnel et polyvalent

Le réfectoire est prévu pour accueillir les 180 écoliers en 3 services distincts les lundis, mercredis et vendredis dès la prochaine rentrée le 3 octobre. Le local servira également pour les besoins de la communauté hors jours de cantine.

Le coût des travaux (réfectoire + abri cuisine) se situe aux environs de 4 100 € (parité 1 € = 3 500 ariary à la date du devis).



Une nouvelle pièce du puzzle malgache, ou les survivances d'un passé pas si révolu que cela

Lors de notre mission à Miary et Tuléar fin avril, nous avons découvert, presque par hasard, que l'enseignement dispensé dans les collèges et lycées malgaches était en français ; et même si nos contacts avec les enseignants et directeurs de collège s'effectuent dans la langue de Molière, très utilisée là-bas, nous n'avions jamais réalisé qu'il en était de même avec l'enseignement, puisque la langue officielle reste le malagassy.

Au-delà de l'effet de surprise, cette révélation nous a éclairés sur un point qui nous préoccupe depuis qu'ont démarré les parrainages : le niveau scolaire plutôt faible de nos petits protégés.

Nous avons longtemps attribué ces résultats moyens à une difficulté d'adaptation à un collège très citadin et très élitiste, ce qui a forcément joué, mais n'est probablement pas la cause principale. La grande majorité des filleuls sont depuis un an dans un autre collège, plus rural, plus modeste, et plus proche de chez eux, mais sans amélioration significative.

D'autre part, nous avons déjà noté la faiblesse de ce niveau de français lors de la précédente mission en 2014, mais sans en mesurer l'impact ; nous savions en effet qu'il s'agissait d'une matière parmi d'autres, et qu'il nous faudrait réfléchir à faire progresser nos élèves dans ce domaine.

Le constat est en fait plus préoccupant, et ce qui était hier un axe d'amélioration parmi d'autres est aujourd'hui devenu une priorité.

Plusieurs actions ont de suite été engagées, avant que nous ne quittions le sol malgache :

- sensibilisation des enseignants de l'école de Miary ;
- inscription de ces mêmes enseignants à des cours de soutien dispensés dans les locaux de l'Alliance Française, à Tuléar (financement par Baobab) ;
- possibilité de cours de rattrapage pour les collégiens de St Jean Baptiste, 1 à 2 fois par semaine, à la mi-journée^.

La poursuite des missions de Baobab révèle parfois des surprises, et même si l'on peut s'interroger sur les raisons de la prééminence du français, de nouveaux enjeux nous attendent afin d'accompagner nos chères têtes crépues aussi loin que possible sur les chemins de la connaissance.

La rentrée 2016/2017 à Miary ...

03 octobre pour les enseignants

04 octobre pour les élèves

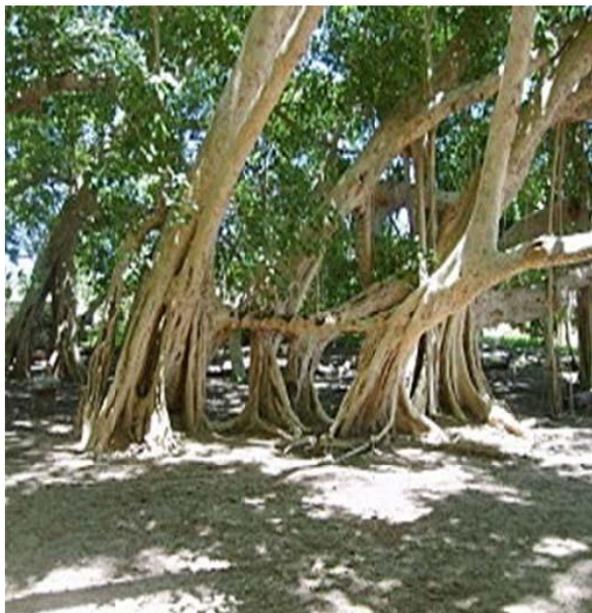
Agenda 2016

- **24 septembre** : loto
- **9 décembre** : théâtre

Nous vous attendons nombreux à ces deux rendez-vous !

Retour sur la légende du banyan sacré de Miary...

À quinze kilomètres à l'est de Toliara, à la sortie du village de Miary, se trouve le grand fihamy, le banyan sacré dont le nom scientifique est *Ficus Bengalensis*. Il constitue un des hauts lieux touristiques de la région et est considéré comme sacré à cause de son histoire.



Au XVII^{ème} siècle, accablés par les crues du fleuve Fiherenana, les habitants du village demandent au roi Andriatampoénarivo de venir les aider. Le roi prend conseil auprès des ombiasas (devins) du sud-est de Madagascar, du pays des Antemoro. Selon eux, il faut sacrifier une jeune vierge pour supprimer les crues.

Le roi réunit les habitants du village de Miary pour les informer des requêtes des ombiasas. Si l'un d'entre eux donne son enfant, il recevra en récompense cent bœufs, cent esclaves et des vivres. Le roi le considèrera également comme un membre de la famille royale.

Une enfant du clan Ntsatsake, Revola, fille de Ndriampototsolo, s'est portée volontaire. Son père fait réunir le clan Ntsatsake qui appartient au groupe Vohitse. Le chef Ndriampototsolo accepte d'offrir sa fille mais refuse toutes les récompenses proposées par le roi. En contrepartie, il désire le filongoa, c'est-à-dire être apparenté à la famille royale, ce qui lui procurerait, à lui et à ses descendants, les avantages suivants : pouvoir entrer chez le roi comme chez un proche parent, qu'on ne fasse jamais couler le sang d'un Ntsatsake, être exempté de la peine de mort, pouvoir courtiser les épouses royales, que la maison d'un Ntsatsake puisse être considérée comme un palais royal servant d'asile, si bien qu'on ne puisse plus y poursuivre quelqu'un. Bref, ainsi, les Ntsatsake et leurs descendants pourraient absolument tout demander aux Andrevola.

La vierge Revola est ainsi sacrifiée, enterrée vive. Depuis, dit-on, les crues épargnent le village de Miary. Sur les lieux où fut enterrée la jeune fille a surgi un énorme banyan, qui est, paraît-il, sa réincarnation, d'où son caractère sacré.

Le fleuve une fois détourné prend le nom de Fiherenana et le tombeau des rois est protégé. Miary signifie « détour ». C'est au pied du banyan que de nombreux habitants de Tuléar viennent toujours aujourd'hui faire des vœux et présenter des offrandes.

Source : Histoire de Tuléar - Collège Français de Tuléar